



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITE DE BASKET-BALL DE

LOIRE-ATLANTIQUE

ROUANS

LE 14 JUIN 2014



Procès Verbal

CD 44 – BASKET-BALL
5 Rue Christophe Colomb
44980 STE LUCE SUR LOIRE

Saison 2013-2014

Procès Verbal

Assemblée Générale du 14 juin 2014

À ROUANS

La vérification des pouvoirs placée sous la responsabilité de Monsieur Gaël DIQUELOU donne à 8h45 : 17 939 voix sur les 22 867 possibles. Le quorum étant de 11 434 voix, l'Assemblée Générale peut délibérer valablement. La séance est ouverte.

Ouverture par Monsieur Yannick OLIVIER – Président du CD44

Yannick OLIVIER souhaite la bienvenue à tous les représentants des clubs et aux institutionnels présents. Il demande qu'une minute de silence soit respectée en mémoire de tous les basketteurs décédés dans la saison sportive.

Allocution de Monsieur Dominique CHAILLOU - Adjoint au Maire de Rouans

Monsieur CHAILLOU nous demande de bien vouloir excuser l'absence de Monsieur le Maire, Monsieur LUCAS retenu par d'autres obligations. Il remercie le Comité Départemental d'avoir accepté la candidature de sa Commune pour la tenue de cette Assemblée Générale. Il remercie le club de Rouans d'avoir pris l'initiative de cette organisation. Il présente sa Commune, avec ces 2 700 habitants et son rattachement à la communauté de Communes du Pays de Retz. Rouans est un territoire rural proche de Nantes situé entre Loire et océan. Il comprend de nombreux hameaux répartis le long des rivières bordées de coteaux au sud et des marécages entretenus depuis le Moyen Age au nord. La commune est connue pour avoir accueilli le **tournage du film « Le grand chemin»**, pour l'organisation annuelle de son **festival de bandes dessinées depuis 1987** et son **ancestrale Foire à la Pie**. Cette curiosité locale est à ne pas manquer, cette foire à la Pie vient en référence aux moines de l'abbaye de Buzay dont il ne reste que la tour et leurs fermiers qui vendaient leurs bestiaux sortis des prés avant l'hiver. Cette foire a lieu traditionnellement le 23 novembre de chaque année. Elle est appelée « Foire à la Pie » par la similitude de l'habit des moines (en noir et blanc) avec l'oiseau.

La population dynamique bénéficie d'équipements neufs ou fraîchement rénovés.

Il explique la particularité des nains géants qui envahissent la chaussée de Messan. Ils apparaissent dans le paysage de sa Commune, au nombre de 7 aujourd'hui mais qui vont passer à 12 dans très peu de temps. Une petite comptine existe autour de leur présence : « C'est peut-être le nain bécile du coin. Il peut aller nain porte où. Faire nain porte quoi. Nain porte comment. Ou à nain porte quel moment. Il nain porte qu'à la fantaisie. Prenez votre nain spiration et partez pour un nain qualifiable voyage Qui vous laissera une nain pression De nain possible Ou de nain terdit ! »

Monsieur CHAILLOU termine sur la présentation du Tremplin de jazz Organisé par la Section Jazz de l'Amicale laïque de Rouans. Le Tremplin Jazz devient l'évènement incontournable pour les jeunes musiciens de jazz qui désirent s'y produire dans des conditions professionnelles pour rencontrer le public. Les lauréats seront programmés sur des scènes musicales renommées de Loire-Atlantique et des départements voisins.

Il souhaite d'excellents travaux à notre Assemblée Générale.

Remise de la Médaille du Comité par Monsieur Yannick OLIVIER, Président du Comité.

Allocution Norbert CHETRIT – Président du CDOS 44

Monsieur Norbert CHETRIT est enchanté de participer aux travaux de notre Assemblée Générale et demande toute l'attention de nos Groupements sportifs pour présenter deux éléments majeurs qu'il faut que le monde associatif prenne en compte pour son développement.

1 – Le développement constant des incivilités quelque soit le niveau de compétition et les disciplines. Monsieur CHETRIT rappelle que le sport doit être un vecteur de développement humain. Les attitudes des parents sont souvent source de conflits sur les terrains. Les enfants veulent pratiquer leur sport dans les meilleures conditions que nous puissions leur donner et surtout dans le respect des autres.

Nous devons sensibiliser tous les acteurs du sport pour que la compétition n'entraîne pas les incivilités mais soit un important développement de respect de l'autre.

Le club local, n'est-il pas un lieu de création et de renforcement du lien social si nécessaire aujourd'hui ? N'est-il pas un lieu de prévention des incivilités au niveau des jeunes ou des moins jeunes ? Un lieu où on découvre et on vit les règles de convivialité, de citoyenneté, d'apprentissage des différences et du respect de l'autre ? Un lieu d'épanouissement par la prise de responsabilité ? Le club sportif est, de par son fonctionnement, une véritable école de la vie et à ce titre assure une véritable mission de service public.

Le sport ne peut plus être considéré comme une simple pratique sportive ou un simple loisir, cela va beaucoup plus loin.

C'est pourquoi, afin de combattre toutes les incivilités et permettre à chacun un épanouissement dans la pratique de son activité sportive, le CDOS 44 s'est associé la DDJSCS ainsi qu'au Conseil Général afin de mener des réflexions et mettre en place une action de communication afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs du mouvement sportif afin qu'ils soient solidaires de cette volonté de voir disparaître les incivilités et qu'ils puissent véhiculer les valeurs morales qui doivent prévaloir dans la pratique d'une activité sportives.

2 – La deuxième grande cause, concerne la santé de nos concitoyens au travers du Plan Régional Sport Santé mis en place par la DRJSCS et l'Agence Régionale de Santé (ARS) avec l'appui du CROS.

En quoi consiste ce plan et quel sera le rôle du CDOS :

Ce plan, c'est la mise en place, sur prescription médicale, d'une pratique physique adaptée et accompagnée, afin de favoriser la prévention de certaines pathologies et de contribuer à en réduire les effets et l'évolution (diabète, inactivité, obésité, mais aussi cancers ou autres...). Une labellisation des clubs qui veulent s'inscrire pour remédier à certaines pathologies : Trois niveaux ont été retenus : Dans ce plan, les clubs entrant dans cette démarche pourront prétendre à 3 niveaux de labellisation.

® Niveau 1 : le club offre une activité physique adaptée à une personne en bonne santé ayant besoin d'une pratique d'entretien.

® Niveau 2 : le club offre une activité physique adaptée à une personne à risque ayant besoin d'une pratique à titre préventif.

® Niveau 3 : le club offre une activité physique adaptée à une personne malade ayant besoin d'une pratique en vue de réduire les effets de la maladie et son évolution.

Bien évidemment selon le niveau requis, les clubs devront disposer des animateurs qualifiés en conséquence.

Les clubs pourront donc s'inscrire dans ce genre de pratique en donnant un autre aspect que le domaine de la compétition.

Monsieur CHETRIT souhaite de très bons travaux et suivra avec plaisir le déroulement de l'Assemblée Générale.

Allocution de Monsieur GICQUEL – Président ROUANS BC

Monsieur GICQUEL, Président du club de Rouans, remercie tous les Présidents et représentants des collectivités présents dans la salle. Il tient à remercier le Comité Départemental d'avoir validé la candidature du Groupement Sportif qu'il représente pour l'organisation de cette manifestation. Monsieur GICQUEL note l'importance des bénévoles de son club ainsi que le soutien inconditionnel de la Mairie de Rouans pour que cette organisation soit possible.

Le Club de ROUANS vient de fêter son 40^{ème} anniversaire. Créé en 1974, la section basket comptait alors 25 licenciés parmi la section omnisports, sous la dénomination d'UNION SPORTIVE ROUANSAISE. 20 ans plus tard en 1994, le club change de nom et prend son autonomie pour devenir le ROUANS BASKET CLUB qui regroupe trois Communes, celle de ROUANS, celle de VUE ainsi que celle de CHEIX EN RETZ.

Il plébiscite le souci permanent de son équipe dirigeante afin que règne dans son club un esprit de plaisir, de convivialité et de respect.

A l'issue de son discours, le Président du Comité Départemental, Monsieur Yannick OLIVIER remet la Médaille du Comité à Monsieur GICQUEL.

Allocution de Monsieur Yannick OLIVIER – Président du Comité

Yannick OLIVIER tiens à excuser la Direction départementale de la cohésion sociale, ainsi que le Conseil Général qui n'ont pas pu se rendre disponible, étant très sollicités à cette période de l'année.

Tout d'abord, le Président remercie la municipalité de ROUANS pour avoir mis à notre disposition ses infrastructures, ainsi que le club de Basket de ROUANS qui s'est proposé d'accueillir cette Assemblée Générale.

Pour la petite anecdote, il raconte qu'il n'a pas été simple lorsque le Comité est venu visiter les installations. Il a fallu visiter 2 salles avant de choisir cet endroit où nous sommes aujourd'hui. La capacité d'accueil n'était pas suffisante dans la première salle qui avait été proposée. Cette organisation dans une salle de sports convient parfaitement et montre à tous les clubs qu'ils peuvent tous être organisateur d'une telle manifestation quel que soit leur taille, en milieu rural ou urbain. Il nous paraissait d'autant plus important de faire cette Assemblée Générale à Rouans que le club fête cette année ses 40 ans d'existence.

Le Comité Départemental de Loire-Atlantique compte 22888 licenciés, répartis dans les 150 groupements sportifs que vous représentez.

Nous enregistrons cette saison 606 licences de plus que la saison dernière ce qui représente une augmentation de 2,65 %. Nous nous situons à la seconde place sur le plan national, derrière le Comité du Nord.

Nous comptons 46 % de licenciées féminines et 54 % de licenciés masculins.

Nous sommes toujours le 2^{ème} sport collectif du département.

Les très bons résultats des équipes nationales avec le titre de Champion d'Europe remporté par l'équipe de France Masculine ont certainement contribué à cette évolution mais pas seulement, il nous paraît essentiel de vous féliciter, vous Mesdames et Messieurs les dirigeants pour le travail réalisé au sein de vos groupements sportifs ainsi que pour votre investissement.

Nous savons combien il faut être armé pour diriger un club de Basket, et ce quel que soit le niveau des équipes engagées et le nombre de licenciés. Nous devons faire en sorte de continuer à travailler en ce sens, et à développer la pratique du Basket-ball sur notre territoire.

Nous sommes conscients des réelles problématiques auxquelles vous devez faire face au quotidien. Afin de mieux vous accompagner dans vos différentes tâches, nous avons souhaité la mise en place d'un groupe d'élus du Comité afin de travailler sur l'accompagnement et le soutien que nous pourrions avoir auprès de vous, dans les saisons à venir, sans oublier la lourdeur des tâches administratives qui se font sentir à tous les niveaux

Yannick OLIVIER rappelle aux clubs que le Comité est à leur écoute et qu'il est là pour les aider dans leurs réflexions, notamment lorsqu'il s'agit de modifications dans les structures. Il évoque ensuite le nouveau dispositif des Coopérations Territoriales de clubs, ce nouveau concept de collaboration.

La CTC vise à mutualiser l'ensemble de l'activité des membres d'un club (joueurs, entraîneurs, arbitres, dirigeants...), à la différence de l'Union qui vise à constituer une équipe pour concourir au meilleur niveau possible. L'objectif étant de développer la pratique du Basket en quantité et en qualité.

Nous pensons que ce changement prendra tous son sens dans les années à venir, au regard notamment de la modification du schéma territorial. Il nous permettra d'unir nos forces et nos atouts afin de défendre nos valeurs et notre sport favori qui est le Basket-ball.

Concernant les incivilités qui gravitent sur, ou autour des terrains, et notamment sur les catégories jeunes, le Comité, à travers le groupe de travail constitué d'élus, d'un psychologue du sport, et en collaboration avec le Conseil Général et le CDOS 44, poursuit sa réflexion. L'objectif étant de mettre en place des outils pédagogiques en direction des dirigeants des clubs, pour sensibiliser les différents acteurs, ainsi que les parents au « Mieux Vivre ensemble ».

Nous avons mis en place cette saison lors de notre Fête du mini-basket, une charte du jeune basketteur qui a été testée auprès des enfants et parents. Nous allons poursuivre ce travail, afin de pouvoir mettre en place cette charte d'ici la fin de la mandature et nous envisageons dès la saison prochaine, sur certains stages entraîneurs et arbitres, l'intervention du psychologue pour former et sensibiliser nos encadrants à cette problématique.

Pour conclure sur ce sujet, il est de notre responsabilité à tous, de faire en sorte que ces comportements inacceptables ne prennent pas plus d'ampleur surtout sur les catégories de Jeunes. Nous devons donc nous les dirigeants, d'être exemplaire sur ou en dehors des terrains. Et n'oublions pas non plus que les équipes seniors qui se rencontrent en championnat, véhiculent une image, notamment aux yeux des plus jeunes qui sont souvent dans les tribunes.

Concernant la partie arbitrage, une nouvelle charte des Officiels a été adoptée par le Comité Directeur Fédéral pour une mise en place à compter de la saison 2015/2016. Cette charte sera présentée lors de l'Assemblée Générale de la Ligue Régionale le samedi 21 juin prochain par un membre du Bureau Fédéral. Le Comité Départemental vous invitera à la découvrir ultérieurement car nous ne souhaitons pas alourdir l'assemblée générale de ce jour. Compte tenu des nombreux changements il apparaît important et nécessaire de faire cette présentation au cours d'une réunion, à l'image de celle que nous avons pu faire pour les Coopérations Territoriales de Clubs, en invitant l'ensemble des clubs.

En l'état actuel, pour la saison prochaine, il n'y a pas de modifications concernant la charte et le statut de l'arbitrage. Il n'y aura plus de pénalités sportives, mais uniquement une pénalité financière qui a été réévaluée, au regard du coût de formation d'un Officiel pour une saison sportive.

Sur le plan structurel, le Président évoque :

- Le recrutement de Maxime LEROUX, dans le cadre d'un contrat d'Avenir pour trois ans. Ceci afin de renforcer le pôle administratif, et plus particulièrement en soutien à la commission sportive et à la commission des Officiels. Il a en charge également la gestion du site internet.
- Le recrutement du nouveau Conseiller Technique Fédéral, Patrice LORENZI, qui a succéder à Bertrand LEGER, en cours de saison. Patrice s'est mis au travail très rapidement et continu à assurer le suivi des différentes actions de la commission mini et jeunes, au travers des O.B.E.

(Opérations Basket Ecoles) que nous devons continuer de promouvoir, du J.A.P. (Je Joue, J'arbitre, Je Participe), le challenge U13, le Label 44, etc... Il a également en charge le développement du 3x3 et du Basket Santé.

Le CD44 souhaite développer les tournois 3 x 3 homologués FFBB. Il en existe de deux sortes, les bleus et les bruns qualificatifs à l'Open de France. Nous avons également engagé une démarche auprès du Conseil Général pour mettre en place des opérations 3x3 dans les quartiers des villes de Nantes et de Saint-Nazaire.

Un autre projet initié par la FFBB va voir le jour, il s'agit du Basket santé, La Fédération, à la demande du Ministère des Sports et de la Santé, souhaite mettre en œuvre des activités favorisant la santé par le sport et le développement du bien-être. Ce projet d'intérêt public devra être suivi et soutenu par tous les acteurs.

Le Comité 44 accueillera l'Assemblée Générale Fédérale en Octobre 2015 à Nantes.

Avant de conclure, le Président tiens à féliciter tous les clubs dont les équipes accèdent au niveau supérieur, ainsi que toutes les équipes qui ont décrochés un titre cette saison, en y incluant bien évidemment les vainqueurs de la Coupe de Loire-Atlantique. Il félicite plus particulièrement l'équipe de NF1 du Basket club de Saint-Paul de REZE, vainqueur de la Coupe de France, notre sélection 44 Benjamine pour son excellent parcours et sa 4^{ème} place au tournoi national, ainsi que les vainqueurs des tournois interdépartementaux et inter-régionaux de la Mie Câline.

Le Président souligne le soutien du Comité Départemental afin que le club du Nantes Rezé Basket puisse continuer à évoluer en Ligue Féminine la saison prochaine. La décision devrait être prise dans les prochains jours par la Chambre d'Appel Fédérale. Il est essentiel pour un Comité comme le nôtre, fort de ces 22888 licenciés, terre de Basket, de pouvoir avoir une équipe féminine et masculine au plus haut-niveau.

Nous souhaitons tous que le club de l'HERMINE NANTES ATLANTIQUE que nous soutenons, parvienne à une accession en PRO-A malgré les besoins financiers importants que nécessite ce niveau de compétition. Nous savons que ces dirigeants mettront tout en œuvre pour y parvenir.

Il est de notre rôle à tous, là encore, de venir supporter les équipes phares du département, vecteur de promotion et de développement du Basket. Les autres sports veillent et sont prêts à prendre la place !!

N'oublions pas, en cette période de difficulté économique qu'il est important que l'équilibre financier soit assuré et que nous ne comptions pas sur un soutien aujourd'hui hypothétique des collectivités territoriales, et ce, quel que soit le niveau de la compétition.

Le Président remercie tous les membres du Comité Directeur, tous les bénévoles des commissions, pour la confiance qu'ils lui ont accordé, leur soutien dans les différents projets et actions menés, ainsi que pour leur investissement tout au long de cette saison.

Un grand merci également à tous les bénévoles des clubs qui interviennent ponctuellement sur les grandes manifestations annuelles du Comité, telles que les fêtes du baby et du mini-basket, qui ont remporté un vif succès cette saison.

Merci aux trois secrétaires administratives pour leur travail, Annick DAGORNE-HOCHARD, Evelyne TIGNARD, Pauline BOURDEAU-ZEZE et à Maxime LEROUX.

Merci aux trois techniciens, Véronik VOYEAU, Guénaël LAHONDA et Patrice LORENZI, pour leur investissement au quotidien, la qualité de leur travail reconnu par l'ensemble des clubs, ainsi que pour leur dévouement et leur disponibilité pour le développement du Basket-ball sur notre département.

Enfin, je remercie la Direction Départementale de la cohésion sociale, pour le maintien, encore la saison prochaine, du montant de la subvention malgré la baisse annoncée.

Le Conseil Général pour les relations très cordiales que nous entretenons, pour la collaboration que nous développons sur différentes nouvelles actions, et surtout pour leur soutien financier important sur les investissements lourds que nous avons entrepris depuis ces dernières années, ainsi que sur l'augmentation de la subvention qui est justifiée par le travail accompli au quotidien vers des actions sociétales et éco-citoyennes.

Le Crédit Mutuel, pour son soutien financier notamment, mais aussi au travers des prestations qu'ils nous accordent, et pour les échanges très cordiaux que nous pouvons entretenir.

Enfin, Casal Sport, notre partenaire équipementier qui nous apporte un soutien financier et qui nous octroie des dotations conséquentes depuis ces dernières années.

Le Président souhaite une excellente Assemblée Générale à l'ensemble des représentants des Groupements sportifs.

Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 01 Juin 2013 à LA HAYE FOUASSIERE

Le Secrétaire Général, Monsieur Patrick ERRIEN soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale, le Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la saison 2012-2013 de la Haye Fouassière.

Le Procès verbal n'amenant aucun commentaire, est approuvé à l'unanimité des délégués présents.

Approbation du Rapport Moral et d'activités de la Saison 2013-2014

Monsieur Patrick ERRIEN présente le rapport moral de la Saison et demande son approbation aux délégués des clubs.

Le rapport moral du Secrétaire Général n'appelant aucun commentaire est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Rapport Financier du Trésorier – Franck JOUNIER

Monsieur JOUNIER présente et commente le rapport financier de la saison 2013-2014.

Il précise la progression constante du nombre de licenciés. Une présentation vidéo est effectuée afin d'exposer les charges et les dépenses effectuées au cours de la saison sportive

Intervention du Président Yannick OLIVIER qui précise qu'un nombre plus important de licenciés induit inévitablement une marge de manœuvre plus importante. Une réduction des dépenses a été possible grâce à la renégociation de contrats avec un certain nombre de prestataires. Une rentrée d'argent également avec l'application de la charte de l'arbitrage. Le Comité Départemental avait fait le choix depuis quelques années de n'appliquer que des sanctions sportives mais la disparition de ces pénalités a obligé le Comité à mettre en place une forme de sanction afin que l'effort reste permanent dans les clubs et qu'ils continuent à nous présenter des arbitres. Le bénéfice lié à cette application a généré une rentrée de 15 000 euros.

Rapport des vérificateurs aux comptes

Madame Dominique GODARD fait lecture du rapport général des commissaires vérificateurs concernant l'exercice clos au 30 avril 2014.

« En exécution de la mission que l'assemblée générale leur a confié, Dominique GODARD et Josiane BOUET ont examiné les comptes établis en collaboration avec le Cabinet d'expertise comptable FIDUCIAL, représenté par Monsieur Patrick GUIHENEUF, pour l'exercice clos le 30 avril 2014.

Le compte de résultat fait apparaître un excédent de gestion de l'exercice de + 17 849.08 €.

Elles ont pratiqué divers sondage et vérifications, considérés par nous comme nécessaires et conformes aux règles et diligences normales en la matière. Les informations comptables qui figurent dans le rapport financier du Comité départemental sont conformes aux livres tenus par les membres de la commission des finances que nous remercions pour leur collaboration.

Les contrôles n'ayant relevé aucune irrégularité, elles sont en mesure de certifier la régularité et sincérité des comptes qui sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Les vérificateurs proposent à l'Assemblée Générale de donner quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2013-2014.

Intervention de Monsieur Yannick OLIVIER pour faire valider le rapport financier de la saison 2013- 2014.

Une voix contre – Le Groupement Sportif de Montbert Geneston Bignon.

Pas d'abstention

Le rapport financier n'appelant aucune autre observation est adopté à l'unanimité par les délégués présents moins une voix, le club de MGBB.

L'Election des vérificateurs aux Comptes

Dominique GODARD et Josiane BOUET sont reconduites dans leurs fonctions.

L'Assemblée Générale entérine la proposition du Président.

Présentation du Budget Prévisionnel 2014-2015 et approbation

Le Budget prévisionnel est soumis à l'approbation des représentants des Groupements Sportifs.

Une voix contre, le groupement sportif de MONTBERT GENESTON BIGNON

Le rapport financier est adopté à l'unanimité moins une voix.

Question ORVAULT SPORTS : Les prix des mutations sont trop élevés. Pour les clubs les frais de mutation sont excessifs. Serait-il envisageable de faire baisser ces coûts ?

Réponse des représentants du Comité : On peut penser que la facturation puisse évoluer compte tenu des nouvelles technologies mais au jour d'aujourd'hui pas de décision de la FFBB concernant ce point car la grosse partie du montant des mutations revient à la FFBB. A noter cependant que le coût peut être un frein à un trop grand nombre de transferts.

Question de ST MELAINE RIEUX : Concernant la Charte de l'Arbitrage, quel est le montant de la pénalité financière pour la saison prochaine ?

Réponse de Yannick OLIVIER : Le montant a été fixé à 350 euros pour la saison 2014-2015

Question de l'AL ST SEBASTIEN – Monsieur Eric ROUTARD souhaite connaître les conditions de financement des panneaux ainsi que de la construction du bâtiment de stockage prévu.

Réponse de Yannick OLIVIER – Des dossiers de demandes de subventions ont été déposés. Le Conseil Général fait une dotation de 33 000 € sur ce projet et peut être une aide supplémentaire des partenaires publics à cela il faut ajouter 29 700 euros du CNDS. Un dossier a également été constitué pour dotation spéciale en matériel lourd. Réponse en attente.

Le Comité a déjà reçu le permis de construire, si les subventions sont accordées, le projet sera réalisable.

Le Président Yannick OLIVIER demande à l'Assemblée Générale de se prononcer sur le report à nouveau de **17 849,08** euros de crédit à reporter sur la saison 2014-2015.

Les représentants des clubs donnent quitus au Président à l'unanimité.

Election des délégués du Comité à l'AG FEDERALE du 11 octobre 2014 à La Réunion

En conformité avec les statuts Fédéraux, la représentabilité du Comité doit être de 3 personnes. Le Président propose :

- Jacques PHILIPPE
- Marie Annick MONNOT MASA
- Patrick ERRIEN

Pour représenter le Comité à l'Assemblée Générale Fédérale du 11 octobre 2014 et deux suppléants :

- Dominique BOUDEAU
- Chantal BEAUQUIN

Ont obtenu pour les délégués :

Patrick ERRIEN : 17 907 voix

Jacques PHILIPPE : 17 907 voix

Marie-Annick MONNOT MASA : 17 907 voix

Pour les suppléants :

Dominique BOUDEAU : 17 907 voix

Chantal BEAUQUIN : 17 907 voix

RESULTATS DU VOTE POUR LE COLLEGE MEDECIN

1 POSTE A POURVOIR

1 CANDIDAT, Monsieur Frédéric VITTET

Inscrits : 22 867

Votants : 21 739

Suffrages valablement Exprimés : 20 511

1 031 bulletins blancs

197 bulletins nuls

20 511 voix - élu à la majorité absolue

Pas de bulletin rayé

Présentation des modifications du règlement Sportif par Chantal BEAUQUIN

Nouvelles dispositions DM1 applicables saison 2015-2016 – Retour à une poule unique à 14 équipes.

Sans un souci de parité, une enquête auprès des clubs de DF1 et ceux susceptibles d'accéder à cette division a été réalisée. Sur 29 clubs concernés, 12 ont donné leur accord, 4 ont exprimé un refus, Il est donc décidé le passage à 14 équipes en DF1 pour la saison 2015 – 2016.

En masculins :

Le passage de 18 à 14 va entraîner des descentes supplémentaires.

7 équipes de DM1 descendront à l'issue de la saison 2014-2015 pour faire une poule de 14.

Rappel pour les plateaux D1 « Jeunes » – plus il y aura de salle disponibles pour disputer les rencontres plus juste sera la sélection

PROJET DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET PLAN D' ACTIONS – PRESENTE PAR YANNICK OLIVIER

Le président présente le projet de développement territorial demandé par la FFBB ainsi que le Plan d'action 2012-2016 mis en place par le Comité. A l'aide d'un support power point, il est donc fait une présentation générale de notre Comité au point de vue structurel suivi d'une présentation de l'évolution du nombre de licenciés révélant une progression de 15.24 % en 10 ans. Un constat est fait sur la diminution du nombre de licenciées féminines par rapport au nombre de licenciés masculins. Jusqu'en 2009, notre département présentait la particularité d'un équilibre. Aujourd'hui, les pourcentages montrent un léger déséquilibre (54 % masculins et 46% de féminines).

LES POINTS FORTS DE NOTRE STRUCTURE :

- L'évolution constante du nombre de licenciés.
- Une quasi parité en licenciés masculins et féminins.
- Une organisation association structurée et dynamique.
- Un potentiel de développement possible malgré les contraintes d'infrastructures

LES POINTS FAIBLES :

- Perte licenciés U15- U17.
- Diminution effectif féminin.
- Un secteur Nord/est du Département pauvre en clubs.
- Une diminution du nombre de clubs suite aux fusions.
- Une concurrence avec les disciplines émergentes entraînant un manque de structures.
- Une représentativité dans les championnats de France seniors moins importante.

AXES DE DEVELOPPEMENT :

1. Poursuivre le développement qualitatif et quantitatif du Basket-ball dans le département.

- Développer la pratique du 3 x 3
- Poursuivre les opérations « Basket-école »
- Encourager la mise en place du J.A.P
- Mettre en place et développer le label mini basket 44 pour aboutir ensuite sur une labellisation fédérale.
- Valoriser la pratique féminine.
- Proposer un partenariat sur les camps d'été.
- Accompagner les clubs pour la création de Coopérations Territoriales de clubs

2. Accompagnement des clubs dans la professionnalisation.

- Poursuite des réunions de secteur sur le département
- Accompagner les clubs dans leurs démarches auprès des institutionnels (CNDS)
- Pérenniser les conventions de mise à disposition de personnel entre les clubs et le Comité.
- Développer une cellule de soutien aux clubs.

3. Former l'ensemble des acteurs du Basket-ball

- Mettre en place des formations à la fonction d'employeur.
- Poursuivre la formation des dirigeants afin d'accroître les compétences des bénévoles et les accompagner dans leur démarche.
- Développer la formation de cadres et d'officiels
- Mettre en place une formation BP Basket

4. Procéder à la détection, à l'accompagnement et à la formation des potentiels.

- Accroître la participation au Challenge U13
- Continuer le travail engagé sur les plateaux U11
- Maintenir les réunions de l'ETD
- Participer aux actions inter-comités (camps)
- Valoriser l'Open U13 de début de saison.

5. Développer l'éthique sportive « mieux vivre ensemble »

- Continuer le travail avec le CG44 pour proposer des outils aux clubs pour lutter contre les incivilités.
- Faire intervenir le psychologue du sport lors de nos formations de cadres techniques et arbitres.
- Faire de la prévention et de la médiation auprès des clubs lorsque nous avons connaissances d'incivilités afin d'avoir un rôle de conciliateur et ainsi de faciliter les relations.

6. Notre sport et les publics des quartiers.

- Mettre en place des conventions avec les services des sports des municipalités de Nantes et Saint Nazaire et le Conseil Général pour le développement du basket 3 x3 et la mise en place d'actions décentralisées en faveur de publics fragilisés.
- Poursuivre la mise en place d'actions en milieu carcéral.

7. Démarche éco citoyenne.

- Former un CTF pour intervenir auprès de public handicapé.
- Participer aux différentes manifestations handisports et sport adapté.
- Mettre en place une démonstration de basket en fauteuil lors de notre Fête Nationale du Mini-basket.
- Créer un partenariat avec l'Association OREA qui pratique le basket en apportant un soutien logistique pour la pratique du basket auprès de publics handicapés.
- Mettre en place une distribution gratuite de fruits lors de la Fête du Mini-basket.
- Faire intervenir deux diététiciennes sur les réunions de l'ETD.
- Participer à la journée Sport Santé Bien être en étant présent sur le site avec notre structure gonflable ainsi qu'un encadrement pour animer les différents ateliers. Distribution d'autocollants aux clubs qui souhaitent participer à cette action sur les terrains ce même week-end.
- Proposer une nouvelle forme de pratique du basket adapté pour les publics atteints de pathologies diverses, ou un public de seniors.
- S'appuyer sur le dispositif fédéral pour proposer des actions et animations auprès des publics pour les amener à intégrer un club.
- Former un technicien au soutien auprès des clubs.
- Favoriser le covoiturage
- Tenir compte des déplacements lors de l'élaboration des calendriers

- Organiser le tri sélectif lors de la Fête du Mini-basket
- Sensibiliser le personnel et les bénévoles du Comité à la dématérialisation des documents.
- Réaliser le tri sélectif au sein du Comité.
- Recycler le papier

8. Structuration du Comité.

- Embaucher un CTF pour le suivi du mini et Jeunes et pour le développement des nouvelles pratiques.
- Renforcer le pôle administratif par un contrat d'avenir en CDD sur 3 ans et étudier l'embauche d'un directeur administratif pour le prochain mandat.
- Créer des fiches de procédures pour la traçabilité des actions bénévoles et salariés sur toutes nos manifestations.
- Renforcer le suivi et le contrôle de la gestion financière.
- Faire une extension du bâtiment pour le stockage du matériel lourd.
- Continuer l'investissement en matériel pour le développement.

9. Poursuivre l'étude commencée sur le patrimoine.

- Créer une commission « Patrimoine »
- Poursuivre et alimenter les recherches sur l'histoire du Comité effectuées à l'occasion des 50 ans
- Réaliser l'entretien en interne grâce à l'appui des bénévoles.
- Habiller l'espace intérieur du Comité en utilisant des photos souvenirs et fanions des clubs qui le composent.

Présentation du Règlement Jeunes

Intervention de Franck BAUDRILLER, Président de la Commission Technique concernant le règlement Jeunes. Il demande aux Présidents de bien communiquer le document des règlements adressé par la FFBB. Le protocole pour les U9 peut se faire à la mi-temps.

Le championnat U9 doit être formateur. Ce n'est pas un championnat avec un titre. Attention à la nouvelle feuille de marque

Le Président Yannick OLIVIER rappelle que le protocole a été mis en place sur cette catégorie afin de donner des points et éviter les écarts trop importants.

Yannick OLIVIER apporte des précisions sur les dispositions financières sur les licences AS.

Un autre point est évoqué concernant la feuille de marque électronique. Elle sera obligatoire pour les clubs en championnat de France Jeunes.

Vote des modifications réglementaires

Patrick ERRIEN informe que les modifications réglementaires demandent l'approbation des Groupements Sportifs.

Les modifications réglementaires sont approuvées à l'unanimité.

Questions diverses

Question du Groupement Sportif de FAY DE BRETAGNE

Concernant la catégorie U11 – Le règlement de la FFBB concernant cette catégorie fait apparaître des engagements poule confirmés et débutants, qu'en est-il exactement ?

Réponse du Président de la Commission Technique, Franck BAUDRILLER

- 4 x 4 et toujours le même niveau d'engagement au niveau du 44. Le temps de jeu restera sur 4 x 6 minutes.

Question du Groupement Sportif d'ERDRE BC

Monsieur Dominique GOBIN fait lecture d'un courrier qu'il a préparé concernant le mécontentement du Groupement Sportif qu'il représente sur les nouvelles dispositions des Coopérations Territoriales.

Lecture est faite de l'échéancier mis en place par la FFBB, une réunion a été programmée avec la FFBB pour préciser les modalités d'application pour la saison 2014-2015 en demande conjointe avec la Ligue 04.

Yannick OLIVIER signale qu'il a fait remonter l'information au niveau de la FFBB et il signale effectivement qu'il remercie la Ligue 04 d'avoir accepté les assouplissements. Le Comité 44 fait également son maximum pour accompagner ses groupements sportifs

Remises des récompenses - Proclamation des Champions

Le Président Yannick OLIVIER, présente l'équipe ESPOIRS U13 Féminine qui a participé aux finales nationales des TIC ainsi que son encadrement à tous les groupements sportifs. Il les félicite pour leur 4^{ème} place à DOUVRES en représentant dignement notre Comité.

Une récompense est offerte à chaque joueuse.

Récompenses par la commission SPORTIVE pour les clubs champions départementaux dans les différentes catégories :

En Féminines

Catégories Jeunes	Championnes
U20	VERTOU BASKET
U17	CS AIGREFEUILLE/REMOUILLE
U15	US PONT ST MARTIN
U13 ELITE (*)	CHAPELLE BASSE MER

En Masculins

Catégories Jeunes	Champions
U20	GUERANDE BASKET
U17	CHAPELLE BASSE MER
U15	CT FROSSAY/ST VIAUD
U13 ELITE (*)	ERDRE BC

En Seniors Masculins

CATEGORIE SENIORS	CHAMPIONS
DM4	BC BASSE GOULAINÉ
DM3	AL GARENNES
DM2	US THOUARE
DM1	ST HERBLAIN BC

En Seniors Féminines

CATEGORIE SENIORS	CHAMPIONS
DF4	AL GARENNES
DF3	INDRE BC
DF2	AL ST SEBASTIEN
DF1	ST JULIEN DE CONCELLES

VAINQUEURS Coupe de Loire-Atlantique

CATEGORIES	CLUBS
FEMININ	CT PETIT MARS/NORT SUR ERDRE
MASCULIN	BC ST PAUL REZE

Récompenses par la Commission Technique pour le CAC 44

3 = ERDRE BC	Bronze
2 = BC BASSE LOIRE	Argent
1 = BC BASSE GOULAINNE	Or

Récompenses par la Commission Qualifications

CHALLENGE LICENCIES MEILLEURE PROGRESSION FEMININE

- NORT SUR ERDRE

CHALLENGE LICENCIES MEILLEURE PROGRESSION JEUNE

- BOUVRON

CHALLENGE LICENCIES MEILLEURE PROGRESSION GLOBALE

- ST COLOMBAN

LETTRES DE FELICITATIONS (10)

1	AMIANT STEPHANE	GSV LE PALLET
2	BEGAUD CAMILLE	GOLF ST HERBLAIN
3	GALLEGO ELIDIA	ST MARS DE COUTAIS
4	GALLOT JOSETTE	CHAPELLE HEULIN
5	GAUCHER CORINNE	GH BOUAYE
6	LHERMITE SEBASTIEN	BC ST PAUL REZE
7	MESTON PIERRE	ERDRE BC
8	MOINAT LAURENT	RC DONGES
9	PINAULT OLIVIER	PORNIC BASKET
10	SURGET MARC	ERDRE BC

MEDAILLES DE BRONZE (9)

1	AUGER MIREILLE	BC CORSEPT
2	BOUDET PATRICIA	ETOILE DE CLISSON
3	BOURGEOIS ERIC	GOLF ST HERBLAIN
4	CIVEL BRUNO	GH BOUAYE
5	DUDOUET Sylvie	SC ORVAULT
6	GICQUEL STEPHANE	ROUANS BC
7	JARNOUX DOMINIQUE	PAMPRES VALLETAIS
8	LE GAL YVON	BC BASSE GOULAIN
9	TRELOHAN STEPHANIE	NORT SUR ERDRE AC

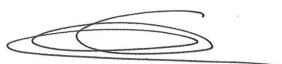
Yannick OLIVIER demande au Président du Groupement Sportif ST PAUL BC de bien vouloir se présenter à la tribune avec les joueuses présentes afin de les féliciter pour leur victoire en coupe de France à Paris Coubertin contre l'équipe alsacienne de GEISPOLSHHEIM.

Un grand moment pour le club et pour l'équipe qui se dit prête à réitérer l'exploit la saison prochaine.

Clôture par le Président, qui remercie l'Assemblée générale, il souhaite de bonnes vacances à l'ensemble des clubs et donne rendez vous à la saison prochaine.

L'Adjoint au Maire, Monsieur CHAILLOU, réitère ses remerciements au Comité Départemental pour le choix de sa Commune, il remercie les membres du Basket de Rouans ainsi que les membres de la Commune qui ont œuvré pour que cette Assemblée Générale soit une réussite. Il remet la médaille de la Ville au Président de ROUANS. Il invite tous les participants au verre citoyen offert par la Commune de Rouans

Le Président du Comité
Yannick OLIVIER



Le Secrétaire Général
Patrick ERRIEN

